

FICHE TECHNIQUE

**ARTICLE**

Désignation : **Casque anti-bruit serre-nuque**

Code Bobet : **15175**

Unité de vente : **Unité**



Photos non contractuelles

**CARACTERISTIQUES**

- Moderne, coquilles profilées peu encombrantes
- Serre-nuque profilé unique pour maintenir une pression constante et assurer une protection efficace
- Technologie à double coquille qui minimise les résonances
- Bonne intelligibilité de la parole
- Anneaux d'étanchéité remplis de liquide pour plus de confort
- Grande profondeur intérieure des coquilles pour réduire l'humidité et la chaleur
- Coussinets larges et confortables pour réduire la pression sur les oreilles et améliorer le confort et le port
- Coussinets et mousses absorbantes facilement remplaçables pour une meilleure hygiène
- Symbole de l'atténuation facilement compréhensible pour s'assurer du bon choix de la protection. (Optime™ Alert System)

MATERIAUX :

- Arceau : Fil en acier inoxydable, PVC, Acétal
- Rembourrage de l'arceau : PVC
- Coquilles : ABS
- Mousse absorbante : Polyéther
- Coussinets : Polyéther
- Enveloppe du coussinet : PVC

DESCRIPTION :

Le casque auditif passif Peltor Optime III en version serre-nuque est conçu pour apporter un haut niveau d'atténuation, en particulier pour les basses fréquences dans les environnements industriels extrêmement bruyants.

Lorsqu'il est adapté et correctement porté, ce produit réduit l'exposition à des niveaux sonores dangereux et aux bruits forts.

UTILISATIONS :

Des exemples typiques d'applications se trouvent dans les secteurs d'activité suivants : Aéroports, Cimenterie, Salle des machines des bateaux, Exploitations minières, Centrales électriques, Imprimerie

VALEURS D'ATTENUATION :

- SNR = 35dB
- H = 40dB
- M = 32dB
- L = 23dB

SNR = Indice Global d’Affaiblissement (Single Number Rating) (valeur qui est soustraite du niveau de pression acoustique pondéré C mesuré, L(C), afin d’estimer le niveau de pression acoustique effectif pondéré A à l’intérieur de l’oreille)

H = Valeur d’affaiblissement haute fréquence (valeur représentant l’affaiblissement du niveau acoustique prévu pour des bruits avec LC - LA = -2dB)

M = Valeur d’affaiblissement moyenne fréquence (valeur représentant l’affaiblissement du niveau acoustique prévu pour des bruits avec LC - LA = +2dB)

L = Valeur d’affaiblissement basse fréquence (valeur représentant l’affaiblissement du niveau acoustique prévu pour des bruits avec LC - LA = +10dB)

NORMES :

Conforme au règlement UE 2016/425 relatif aux Equipements de Protection Individuelles

Conforme à la norme Européenne EN 352-1 :2002 : Protecteurs individuels contre le bruit

